

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 40

Pouvoirs : 4

Votants : 44

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 09/12/2020

Le 15 décembre 2020, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jean-Jacques DUMONT, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Stéphanie PALLIER, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX (Pouvoir Marc PECHOUX), Nicole DUGELAY (Pouvoir Jacques CORMORECHE), Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Charlotte LEGEAY, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN).

Secrétaire de séance : Stéphane BERTHOMIEU.

OBJET : ENVIRONNEMENT – SIEA – Projet de Société d'Economie Mixte (SEM) pour porter els projets énergétiques « LEA – Les énergies de l'Ain » proposé par le SIEA et le Département de l'Ain

M. Frédéric VALLOS, Vice-Président en charge de l'environnement, du PCAET et des travaux, rappelle que dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, le SIEA travaille sur une déclinaison à l'échelle départementale de la stratégie internationale, nationale et régionale en la matière.

La Région est cheffe de file de la démarche à travers le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) et le schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables (S3ENR).

Les syndicats d'énergie, étant désignés par la loi coordonnateurs départementaux, pilotent et animent la Commission Consultative Paritaire de l'Energie (CCPE). Le SIEA est ainsi le référent opérationnel départemental et travaille dans ce cadre avec les différents acteurs dont le conseil départemental de l'Ain.

Le Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET), outil de planification constitue un socle important de coordination et de mutualisation notamment avec les objectifs de baisse des consommations d'énergie et du développement de la production d'énergies renouvelables.

Afin de mettre en œuvre la démarche au niveau départemental, il est envisagé la création d'une Société d'Economie Mixte (SEM) « LEA-Les Energies de l'Ain » comme un outil structurant pour l'ensemble des collectivités du département. Les projets de statuts sont en annexe n°3.

L'objectif consiste à travers une synthèse de départ des PCAET, de mettre en place une structure souple qui regroupera les différents acteurs et mutualisera les moyens, expertises et financements.

La SEM permettra à la fois une maîtrise de la politique publique en la matière tout en intégrant un partenariat privé.

L'actionariat public sera composé du Département, du SIEA (pour 52% à eux deux) et des EPCI. Concernant ces derniers, deux modalités de participation sont envisagées : une participation au capital sans détention de siège individuel (une assemblée spéciale devra élire, à minima trois représentants au CA) et une avec détention de siège qui est principalement ouverte pour quatre intercommunalités du département au maximum. La prise de participation de la CCDSV interviendrait à hauteur de 1,3% soit 26 853 €.

Les principaux domaines d'action de LEA :

- ✓ Production d'ENR : création et exploitation de centrales photovoltaïques, investissement dans des usines de méthanisation, production d'hydrogène... ;
- ✓ Eclairage public : généralisation de la LED, modernisation du réseau d'éclairage public, ajouts de capteurs environnementaux ou autres objets connectés ;
- ✓ Chaleur fatale : valorisation des énergies perdues ;
- ✓ Mobilité : création et exploitation de bornes de recharges pour véhicules électriques, hydrogène, GNV ;
- ✓ Innovations : imaginer l'énergie de demain – recherches et développement avec des entreprises privées et des universités, expérimentation de nouvelles solutions, technologies, stockage de l'énergie...

Le calendrier prévisionnel table sur une création d'ici la fin de l'année pour être opérationnel sur des projets déjà bien muris.

Considérant l'intérêt de la démarche pour les EPCI compétents en matière de PCAET, il est proposé au conseil communautaire d'intégrer la structure au même titre que tous les EPCI de l'Ain. Cette structure sera un outil important d'accompagnement dans la mise en œuvre de notre PCAET.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'ACTER** l'intégration de la CCDSV au dispositif présenté ci-dessus, au vu des projets de statuts de la SEM joints en annexe ;
- ✓ **DE VALIDER** la prise de participation à la SEM à hauteur de 26 853€ ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président à accomplir toutes les démarches et à signer les documents afférents ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au budget principal 2021.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **17 DEC. 2020**

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20201215-2020C151-EN

Affichage le : **17 DEC. 2020**

A Trévoux, le 15/12/2020

Le Président,

Marc PECHOUX

